

INAUGURATION DU CENTRE-VILLE

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2013

DE 10H30 À 14H

AVENUE DU MARÉCHAL FOCH

Dossier du mois :
“Tranquillité publique :
des hommes et des yeux !”

- BIENVENUE DANS VOTRE NOUVEAU CŒUR DE VILLE
- SALON DES TERROIRS LES 23 ET 24 NOVEMBRE : AIGUISEZ VOS PAPILLES !



■ EDITO.....	3
■ COURRIER DES LECTEURS.....	4
■ DOSSIER SÉCURITÉ.....	5 à 10
■ NEUILLY-PLAISANCE AU JOUR LE JOUR.....	11 à 19
■ SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE.....	15
■ VIE DE LA VILLE.....	16
■ TRAVAUX ET INAUGURATION DU CENTRE VILLE.....	20 à 23
■ COMMERÇANTS.....	24 à 25
■ CINÉMA.....	26
■ ASSOCIATIONS.....	27
■ VIE DE LA VILLE.....	28
■ TRAVAUX.....	29
■ TRIBUNES.....	30
■ JEUX DU MOIS.....	31
■ BLOC NOTES.....	32
■ ÉTAT CIVIL.....	33
■ PROGRAMME CINÉMA.....	34 à 35

Le programme Cinéma





“La Fauvette” Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Echos
 Le Mensuel des Nocéens
 Hôtel de Ville
 6, rue du Général de Gaulle
 93360 Neuilly-Plaisance
 01 43 00 96 16
 Directeur de la publication :
 Christian Demuyneck

Collaboration :
 C. Girona, F. Baron,
 Y. Azoune, J. Egger,
 C. Blondin, F. Rola,
 M. Barthel, L. Henric.

Crédits Photographiques :
 Mairie de Neuilly-Plaisance
 Photos non-contractuelles



PAO GRAVURE
 IMPRESSION :
 La Station
 Graphique
 Z.I. les Richardets
 14/16, rue du Ballon
 93165 Noisy-le-Grand Cedex
 Tél : 01 48 15 58 10
 Imprimé sur papier recyclé.

Les Grands Rendez-vous

- **Samedi 9 novembre**
à 11h00 - Remise des médailles du travail aux Nocéens - Salle des Mariages
- **Samedi 9 novembre**
de 14h à 19h - Art du Bouquet - Bibliothèque
- **Lundi 11 novembre**
à partir de 10h20 - Cérémonie commémorative de la Mort du Général de Gaulle et de l'Armistice de 1918 - Cimetière Municipal (Chemin de Meaux)
à partir de 12h00 - Banquet des Anciens Combattants - Salle des Fêtes
- **Mercredi 13 novembre**
à 19h30 - Conseil municipal - Salle des Mariages
- **Jeudi 14 novembre**
à 20h - Séance Ciné-Club - Cinéma La Fauvette "L'Etranger", d'après le roman d'Albert CAMUS, dans le cadre du 100^e anniversaire de sa naissance
- **Du samedi 16 au mercredi 20 novembre**
de 10h-18h sauf dimanche de 10h à 13h, nocturne jusqu'à 20h le mercredi
Exposition de mangas "Super Héros & Co" Bibliothèque
- **Samedi 16 et dimanche 17 novembre**
de 10h à 18h30 - Salon des Arts Créatifs Salle des Fêtes
- **Dimanche 17 novembre**
de 10h30 à 14h - Inauguration du Centre-ville Avenue du Maréchal Foch
- **Vendredi 22 novembre**
à 20h30 - Concert Trop Plein de Sons "Hip-Hop" Espace Concert de la Bibliothèque
- **Samedi 23 novembre**
de 16h à 19h - Lecture de textes organisée par le CMASC - Bibliothèque
- **Samedi 23 de 10h à 19h et dimanche 24 novembre**
de 10h à 18h30 - Salon des Terroirs - Salle des Fêtes
- **Samedi 23 novembre**
à 20h30 - Chants corses à l'Eglise Saint-Henri
- **Lundi 25 et vendredi 29 novembre**
de 10h à 12h et de 14h à 16h - Braderie de la Croix Rouge française - Unité locale de Neuilly-Rosny, 3 bis Place Jean Mermoz
- **Samedi 30 novembre**
à partir de 14h - 2^e édition de la Journée Littéraire Salle des Fêtes
- **Du samedi 30 novembre au mercredi 4 décembre**
de 10h à 12h et de 14h à 18h30 sauf dimanche de 10h à 13h - Exposition de peintures de Roland GADEN - Bibliothèque
- **Samedi 7 décembre**
à partir de 11h - Animations pour les 40 ans de la Bibliothèque
- **Samedi 7 décembre**
de 20h à 1h - Soirée Dancefloor + 20 ans - Salle des Fêtes
- **Dimanche 8 décembre**
à 14h - Loto de l'Entente cycliste - Salle des Fêtes
- **Mardi 10 décembre** - Remise des prix de la 2^e Journée Littéraire - Salle des Fêtes



Prévention, vigilance et citoyenneté

“ Jeudi 24 octobre, je me suis rendu place Beauvau où j’ai rencontré M. Andrieu, directeur adjoint du cabinet de M. Manuel Valls, Ministre de l’Intérieur. Avec lui, j’ai évoqué un certain nombre de points relatifs à la sécurité et à la tranquillité publique. A Neuilly-Plaisance, ville classée en 2012 la plus sûre du département, c’est une préoccupation quotidienne pour laquelle je mobilise toutes les énergies. Cette préservation de votre sécurité passe par trois axes d’intervention :

La prévention : comme beaucoup d’élus locaux responsables, j’ai la conviction que le meilleur moyen de lutter contre la délinquance est de la prévenir. C’est pourquoi nos patrouilles de Police Municipale effectuent des rondes, de jour comme de nuit, dans tous les quartiers de la ville.

En complément de cette indispensable présence sur le terrain, la ville de Neuilly-Plaisance s’est équipée de son premier réseau de vidéosurveillance. Les 9 caméras installées autour de la gare RER et sur les Bords de Marne vont bientôt entrer en fonctionnement et nous permettront de tester ce nouvel équipement.

Même si nous multiplions les efforts pour assurer votre sécurité, la vigilance de chacun ne doit pas se relâcher. C’est grâce à elle que nous avons pu démanteler en septembre dernier, un campement illégal de Roms sur le plateau d’Avron. En restant attentifs à votre environnement quotidien, en nous signalant tout événement inhabituel dans votre quartier ou dans votre rue, vous contribuez à garder une ville calme et sûre.

La citoyenneté est enfin l’action quotidienne qui nous concerne tous. C’est aussi parfois la plus difficile à mettre en œuvre car elle exige le respect des règles de vie en commun, de la tolérance et de la rigueur. C’est la citoyenneté qui nous permet de partager et de profiter pleinement des espaces publics, et de préserver notre art de vivre nocéen.

Je vous souhaite bonne lecture de votre magazine municipal.

”

Christian DEMUYNCK
Maire de Neuilly-Plaisance

Je viens de recevoir ma feuille d'impôts locaux et je constate, une nouvelle fois, que l'on me demande des sommes toujours plus élevées. Par ailleurs, vous dites que vous n'avez pas augmenté les impôts depuis 2007 mais la variation de la part "commune" augmente de 1,85 %. Comment expliquez-vous cela ?

Stéphanie S.

Le montant des impôts locaux est le fruit d'un calcul complexe sur lequel de nombreux acteurs interviennent. Les trois principaux sont le gouvernement qui a augmenté les bases locatives, le Département de Seine-Saint-Denis qui a voté une hausse de près de 6 % en 2013 et la Ville qui garde ses taux inchangés depuis 2007.

TAXES FONCIÈRES 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS
 Département : SEINE-SAINT-DENIS Commune : NEUILLY-PLAISANCE

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (1)	Taxe urbaine d'équipement (2)	Total des cotisations
Taxe 2011	10,28%	%	%	14,06%	0,362%	8,25%	
Taxe 2012	10,28%	%	%	14,88%	0,350%	8,25%	
Adresse							
Base	3307			3307	3307	3307	
Cotisation	609			492	12	279	1386
Adresse							
Base							
Cotisation							
Calcul des variations							
2012	594			458	12	279	
2013	609			492	12	279	
Variation en %	+1,85%	%	%	+1,85%	0%	+1,85%	
Services							
Taxe 2011	%	%	%	%	%	%	
Taxe 2012	%	%	%	%	%	%	
Calcul des variations							
2012	%	%	%	%	%	%	
2013	%	%	%	%	%	%	
Variation en %	%	%	%	%	%	%	
Dégressivité pour les propriétaires des propriétés de 140 m ²				Base de l'impôt foncier (3)	Montant des taxes locales communales (4)	Crédit d'impôt des contribuables agricoles	
Base = Total + Supplément + Coefficient						X	
La taxe spéciale d'équipement comprise le TSE Seine-Saint-Denis pour 14					Montant de l'impôt foncier (5)		16
					Impôts et cotisations d'impôt (6)		
					Impôts et cotisations (7)		
					Dégrèvements et exonérations (8)		
Mairie de Neuilly-Plaisance - 84221 017 010 A HT					Montant de votre impôt :		1441

1. Les taux votés par le Conseil municipal n'ont pas augmenté depuis 2007.
2. Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a augmenté son taux de près de 6 %.
3. La taxe spéciale d'équipement diminue légèrement mais son très faible taux n'a aucune incidence sur le montant final de l'impôt.
4. Cette année encore, la taxe sur les ordures ménagères, votée par la Ville, reste inchangée.
5. L'Etat augmente les bases de la valeur locative de 1,85 %.
6. Entre les augmentations du Gouvernement et du Département, la hausse des impôts locaux représente près de 8 % !



Neuilly-Plaisance, bien sûr(e) !

Les statistiques l'ont montré en 2012, Neuilly-Plaisance est la ville la plus sûre de Seine-Saint-Denis. Pour réduire plus encore les faits de délinquance constatés, la Municipalité a poursuivi son action en recrutant six nouveaux agents de surveillance et en installant, sur les bords de Marne et aux abords de la gare, des caméras de vidéo-protection. ■



Selon un sondage réalisé par l'institut CSA en septembre dernier, les préoccupations des habitants des communes de 3500 habitants et plus se focalisent principalement sur le montant des impôts locaux (44% de citations) et la lutte contre la délinquance (35%).

A Neuilly-Plaisance, la municipalité n'a pas attendu ce sondage pour travailler et obtenir des résultats en matière de sécurité. Avec l'embauche de six nouveaux agents de surveillance en 2013, les effectifs de la Police Municipale s'élèvent désormais à 16 agents. *“La présence humaine, les patrouilles dans tous les quartiers de la ville, l'instauration de la brigade de nuit sont dissuasives et nous ont permis d'obtenir une baisse continue de la délinquance à Neuilly-Plaisance,”* explique Josette PELISSIER, Adjointe au Maire déléguée à la Sécurité.

Collaboration étroite avec la Police Nationale

Si Neuilly-Plaisance a été la ville la plus sûre de Seine-Saint-Denis en 2012, l'objectif de la Municipalité est de le rester. *“Nous organisons des réunions régulières avec la Police Nationale et je me félicite des très bonnes relations que nous entretenons déjà avec la nouvelle Commissaire de Police.”*

Les Polices Nationale et Municipale sont complémentaires. *“La Police Municipale est sur le terrain tous les jours, notamment en soirée grâce à la brigade de nuit. La Police Nationale intervient également, soutient notre action et la Commissaire nous a assuré que ses hommes seraient davantage présents jour et nuit dans la commune.”*

De même, la Ville fait appel à la vigilance citoyenne pour assurer la sécurité. *“Dans une lettre distribuée peu de temps avant l'évacuation du campement illicite de Roms sur le Plateau d'Avron, j'ai*

rappelé que, dans les 24 heures suivant une installation illégale, les forces de l'ordre pouvaient demander l'expulsion sans décision de justice,” rappelle le Maire, Christian DEMUYNCK. Cet appel a été entendu et a permis d'éviter une nouvelle implantation, le 17 septembre dernier, près des jardins familiaux.

La vidéo-protection, un soutien à l'action

“Ce dispositif a un aspect dissuasif important sur ceux qui voudraient commettre des délits, explique l'Adjointe au Maire déléguée à la Sécurité. Et si un délit est commis sur la voie publique, les personnes habilitées pourront visionnées les images pour retrouver les auteurs de ces faits.”

La vidéo-protection est un outil important dans la lutte contre la délinquance, mais elle ne peut être utilisée que sur la voie publique. *“Nous ne pouvons pas filmer les espaces privés, ni même les entrées d'habitations.”*

La vidéoprotection en 5 questions

En novembre, la première tranche de l'installation d'un système de vidéo-protection sur la ville de Neuilly-Plaisance sera opérationnelle.

5 questions (et leurs réponses) pour mieux comprendre ce dispositif. ■



1 – Qu'est-ce que la vidéo-protection ?

Ce dispositif qui équipe de plus en plus de communes en France est un outil parmi d'autres, destiné aux forces de l'ordre en cas de constatation d'un délit ou afin de "sécuriser" une zone particulière. Il complète ainsi la présence et l'indispensable travail de terrain des polices municipale et nationale.



sont enregistrées sur support numérique, pour une durée limitée à 30 jours. En cas de besoin, et seulement dans ce cas, elles peuvent être visionnées par des personnes dûment accréditées.

3 – Et le respect de la vie privée ?

Ce principe essentiel des libertés individuelles est garanti à tout moment. D'une part, le système procède au masquage de toutes les issues (entrées, fenêtres) des constructions privées. D'autre part, les images ne sont visionnées qu'en cas d'incident ou de délit sur la voie publique par des personnes agréées. En cas de non utilisation, elles sont détruites au bout de 30 jours.

4 – La vidéo-protection est-elle vraiment efficace ?

La vidéo-protection a montré un réel intérêt dans le taux d'élucidation des délits. De plus, elle s'est avérée être un frein important à la commission d'actes délictueux.

5 – La vidéo-protection sera-t-elle installée partout à Neuilly-Plaisance ?

Actuellement, la ville procède à une première tranche de travaux qui servira de phase de test. Celle-ci concerne la place Montgomery, la zone de la gare RER et la voie Lamarque jusqu'à la rue Faidherbe. Neuf caméras sont en cours d'installation et entreront en fonction vers la mi-novembre.

Enfin !

C'est l'aboutissement d'un dossier long et complexe. De la réflexion à l'action, il s'est, en effet, écoulé de longs mois, d'abord pour définir les périmètres d'installation, monter les dossiers techniques et juridiques, rechercher et obtenir des subventions. Lancé en mars dernier, le marché public qui s'achèvera à la mi-novembre concerne la pose des fourreaux de fibre optique, l'installation des caméras et des terminaux d'enregistrement. Après les analyses et les tests de cette première tranche, et en fonction des conclusions, la poursuite du programme sera soumise au Conseil municipal.

Des vacances tranquilles toute l'année

À Neuilly-Plaisance, l'Opération Tranquillité Vacances ne se cantonne pas aux vacances d'été. Tout au long de l'année, vous pouvez faire appel à la Police Municipale et à la Police Nationale pour surveiller votre domicile pendant vos congés.

Pour cela, rien de plus simple : remplissez le formulaire disponible sur le site internet de la ville, à l'accueil de la mairie, de la Police Municipale ou du commissariat de Police Nationale, au moins une semaine avant votre départ. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader les individus mal intentionnés.





La prévention dès l'école

Du 6 au 27 septembre, 490 élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires nocéennes ont participé à un stage d'éducation routière proposé par l'association Prévention Routière, en partenariat avec la Police Nationale. Apprendre à partager la route, reconnaître les panneaux de signalisation pour une circulation en toute sécurité, tels étaient les objectifs de ce stage.

Les 341 enfants qui ont obtenu le Certificat de capacité se verront remettre leur diplôme le 14 novembre à la mairie.



Roms : le Maire interpelle les pouvoirs publics

Mardi 8 octobre, Christian DEMUYNCK et Josette PELISSIER ont rencontré le sous-préfet Jérôme NORMAND, chargé de coordonner auprès du Préfet de Région le suivi régional relatif à l'anticipation et à l'accompagnement des démantèlements de camps illicites. ■

“Lutte contre les camps illégaux et insalubres, réponses de l'État et de la Justice, rôle de l'Europe, intégration, aide aux élus locaux, ras le bol des citoyens... Autant de sujets que nous avons abordés, sans langue de bois,” précise le Maire, à la sortie de son entrevue. Après les difficultés rencontrées par l'installation d'un camp illégal au Plateau d'Avron, sur Rosny-sous-Bois, à proximité directe de Neuilly-Plaisance,

la Municipalité reste mobilisée : *“Au-delà des actions que je conduis sur le terrain avec les Polices Nationale et Municipale afin d'éviter toute nouvelle installation illégale, je rencontre depuis plusieurs semaines les différents responsables de ce dossier difficile”.*

Ainsi, des rencontres sont programmées avec des Ministres, Députés européens, Parlementaires français et Commissaires européens.

“La responsabilité des hommes politiques nationaux, c'est d'agir. Ce n'est absolument pas le cas dans ce dossier : soit on tombe dans la polémique, soit dans l'angélisme. Il est urgent de trouver, enfin, des solutions, tant pour les Roms, que pour les Français qui font face aux conséquences de ces installations illégales. C'est tout le sens de ma démarche” conclut le Maire.

Ronde de nuit

Chaque soir, la brigade de nuit de la Police municipale sillonne les rues de Neuilly-Plaisance. Avec un seul mot d'ordre : la tranquillité publique. Ambiance à bord d'un véhicule de patrouille. ■



Mardi 8 octobre. Depuis 16h, deux agents de la brigade de nuit sont à bord de leur véhicule de service, en liaison radio avec le chef de poste qui ponctue les messages radios et demande des précisions ou une position. Lui-même effectue sa ronde ailleurs en ville. Neuilly-Plaisance plonge doucement dans la pénombre...

19 heures : un garde-vert en faction à l'entrée de la voie Lamarque signale par radio une altercation entre jeunes. Sur les ondes, les ordres crachent, précis. On fonce. Moins d'une minute plus tard, la Police Municipale est sur place, gantée et équipée, prête à intervenir. L'un des agents confie : *"En journée, on reste présents, on occupe le terrain mais plutôt pour prévenir que pour guérir."* La nuit, un autre monde s'échafaude. *"Tous les chats sont gris et si nous sommes encore sur le terrain, c'est pour leur montrer que les patrons, c'est nous"*, expliquent en chœur le chef de la Police Municipale et Josette PELISSIER, Adjointe au Maire déléguée à la Sécurité, qui participe à la patrouille.

20 heures : le long de la RN34, c'est le coup de feu chez les restaurateurs. Des voitures s'arrêtent en double file pour acheter un repas à emporter. Une camionnette garée sur un arrêt de bus attire l'attention des agents. *"A cause de ce véhicule, le bus va stationner sur la voie et bloquer toute la circulation sur 600 mètres"*, s'agace le chef de patrouille.

20h30 : passage par le parking Vinci et les bords de Marne. On descend de véhicule et on patrouille à pied. On va à la rencontre des groupes d'individus rassemblés là. *"Il y a des nuits moins calmes que d'autres"*, prévient le chef de service. Mais les individus sont connus, identifiés et verbalisés sans complaisance s'ils se livrent à des activités illicites. *"A Neuilly-Plaisance, nous connaissons les auteurs de troubles. Ils savent aussi que nous sommes chaque jour sur le terrain et qu'on ne les ratera pas !"*

21 heures : un véhicule mal garé au beau milieu de la RN34 attire l'attention des agents. Sans se démonter, le conducteur exhibe une carte grise périmée depuis plus

d'un an. La rétention du document administratif est immédiate et nous amène quelques minutes plus tard au poste de Police Nationale, à Neuilly-sur-Marne. Echanges polis entre deux organisations au service de la sécurité publique.

22 heures : passage par le plateau d'Avron. On explore à la lampe de poche le moindre buisson ou l'épaisseur des fourrés pour détecter la présence d'un campement illégal. Le chef de poste en profite pour parler de son métier, de sa fierté de travailler à Neuilly-Plaisance, de ses origines guyanaises. On écoute le récit de ses interpellations musclées, on sourit et on rit aux éclats aux mille anecdotes de son expérience. *"La vie des Nocéens, les quartiers, le terrain et les procédures judiciaires, il connaît par cœur et surtout, il aime ce qu'il fait"*, se félicite l'adjointe au maire.

22h30 : des individus rassemblés autour d'un banc se montrent agressifs à notre arrivée. Rapidement le ton monte et les policiers municipaux portent la main à la hanche. Flash-ball pour l'un, bombe lacrymogène pour l'autre. *"Il est très rare*



que nous ayons à faire usage de nos armes de service mais le simple fait de montrer que nous sommes prêts à les utiliser en cas de besoin, suffit à faire retomber les tensions”, expliquent-ils.

23 heures : Passage par le square Ionesco, les bords de Marne et le parking Paul Vaillant-Couturier. Quelques groupes discutent mais rien de grave. De retour dans la voiture, on évoque des lettres ou des pétitions adressées en mairie. *“Tout le problème de notre métier, c’est la différence entre la loi et le ressenti que les gens ont de leur environnement”*, explique le chef de la Police Municipale. Il se souvient du contrôle radar effectué quelques heures plus tôt dans une rue de Neuilly-Plaisance, à la demande des riverains. *“La plus haute vitesse qu’on a relevée était de 31 km/h mais forcément, dans une rue étroite et bordée de voitures en stationnement, ça impressionne !”*

23h30 : On file vers les restaurants ou les bars ouverts tard le soir. A chacun, rappel des consignes, notamment pour éviter le tapage nocturne. Cette nuit encore, la police municipale passera dans la quasi-totalité des rues nocéennes. *“Forcément, à une heure où les habitants dorment. Ils ne savent donc pas que nous sommes passés dans leur rue pour nous assurer que tout est tranquille.”*

1h30 : On rentre au poste de Police Municipale. Une demi-heure de rapports à écrire. *“C’était calme ce soir”*, rassure le chef. *“Parfois, quand on sent que c’est chaud, on continue de patrouiller. On ne lâche pas le terrain et on ne le lâchera jamais !”*
 “Le chef et ses hommes ont prévenu. Ils montent la garde...”

La brigade accueille un nouveau pensionnaire

Policier municipal depuis avril 2011 à Neuilly-Plaisance, Ludovic DIOUF termine sa formation d’agent cynophile. Courant novembre, son chien Venum rejoindra la brigade. Âgé de deux ans, ce rottweiler sera également chargé d’assurer la sécurité. Sa formation comprend du dressage, de l’obéissance renforcée, mais aussi du “mordant sous les ordres”. Un renfort “de poids” pour les équipes de la Police Municipale.



Numéros utiles :

Police Municipale

2, rue des Renouillères
 Tél : 01 43 00 73 30
 Tél. Mairie 7/7 jours,
 24/24 heures
 Tél : 01 43 00 96 16

Police Nationale

34, boulevard du Maréchal Foch
 Neuilly-sur-Marne
 Ouvert 7/7 jours, 24/24 heures
 Tél : 01 56 49 10 10

Mairie (permanence téléphonique 7/7 jours, 24/24 heures)

Un interlocuteur est à votre écoute et, en cas de besoin sert de lien avec la Police.
 Tél : 01 43 00 96 16



Remise du 6^e dan de judo à Gévrise EMANE

Dimanche 29 septembre, la Ville de Neuilly-Plaisance et Neuilly-Plaisance Judo remettaient à Gévrise EMANE son 6^e dan* de judo. ■

Entourée de ses proches et de sa grande famille du judo, Gévrise EMANE a reçu des mains de son professeur et parrain, Jacky BICHEUX, son 6e dan. Cette cérémonie s'est déroulée devant plus de 350 personnes ainsi que de grands noms du judo : Lionel GROSSAIN (9^e dan), Armand DESMET (7^e dan), Rebecca RAMANICH (équipe de France), Marjorie ULRICH (équipe de France),

Martine DUPOND (entraîneur de l'équipe de France 6^e dan)...

Durant la matinée, près de 80 élèves de Neuilly-Plaisance Judo ont réalisé des démonstrations de randoris, sortes d'entraînements libres permettant aux judokas de simuler des combats. Face à cet enthousiasme des jeunes judokas, la relève semble toute assurée.

*degré progressif de qualification dans la ceinture noire, allant de 1 à 10.



Monsieur le Maire aux côtés de Gévrise EMANE lors de la remise de son 6^e dan



Démonstrations de randoris par Neuilly-Plaisance Judo



Démonstrations de iado, art martial japonais se focalisant sur l'acte de dégainer le sabre et de trancher en un seul mouvement

Gévrise EMANE, une judokate au cœur d'or



Jacky BICHEUX, votre ancien professeur et parrain, vous a remis votre 6^e dan dans la ville où tout a commencé pour vous. Que ressentez-vous ?

Je suis très émue. J'ai déjà reçu mon 6^e dan, il y a quelques mois, mais cette deuxième cérémonie, plus officielle, à Neuilly-Plaisance, où j'ai démarré ma carrière est totalement différente. Je me retrouve face à toute ma famille, tous mes amis, tous ceux qui comptent pour moi et je dois dire que cela me touche énormément. Je ne pensais pas qu'autant de personnes seraient au rendez-vous un dimanche matin !

Vous cumulez plus de 20 titres nationaux et internationaux, vous avez décroché une médaille de bronze aux JO de 2012, avez-vous atteint vos objectifs ?

Il me manquait une médaille olympique et je l'ai eue ! Alors aujourd'hui je peux dire que je suis comblée au niveau sportif. Toutes les compétitions auxquelles je peux désormais participer ne sont que du bonus. Je me considère comme une athlète accomplie.

A 31 ans, de quoi rêvez-vous aujourd'hui ?

Vous allez peut-être trouver cela banal mais aujourd'hui j'ai envie de réussir ma seconde vie,

ma vie de femme. J'ai envie de fonder une famille et de penser à ma vie personnelle.

Pour ceux qui ne suivraient pas encore votre parcours, quels sont vos prochains rendez-vous sportifs ?

Je tiens une page Facebook où j'annonce régulièrement mes prochaines compétitions. J'invite tous ceux qui voudraient me suivre à "Liker" cette page. Ainsi ils pourront, sans problème, savoir où je me trouve. Mon prochain grand rendez-vous sera les Championnats d'Europe à Montpellier du 24 avril au 27 avril 2014.

Besoin de faire garder les enfants ? Pensez "baby-service" !

Après les premières inscriptions lors de la Fête de Rentrée, au Parc des coteaux d'Avron, le 7 septembre, et le speed-dating du 21 septembre, à la Maison de la Culture et de la Jeunesse, le service de mise en relations entre les parents et les baby-sitters se poursuit toute l'année pour des gardes ponctuelles ou régulières.

Vous êtes intéressés ? Alors remplissez le bulletin d'inscription ci-contre ou rendez-vous sur le site internet de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com



Samedi 21 septembre, 40 parents et 37 baby-sitters se sont retrouvés dans les locaux de la Maison de la Culture et de la Jeunesse pour une rencontre qui a permis aux uns et aux autres de se connaître. Garde ponctuelle ou sorties d'école, les demandes ont été pour la plupart satisfaites, dans les jours qui ont suivi cette rencontre. *"Il est en effet important de prendre son temps avant de signer un engagement de garde d'enfant : nous suggérons que les candidats potentiels rencontrent les enfants au préalable afin de s'assurer que le courant passe bien entre eux,"* explique Elise BRECHU, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse.



Parents et baby-sitter se sont rencontrés dans les locaux du Service Jeunesse

Coupon à retourner à : Opération Baby-service

Mairie de Neuilly-Plaisance

6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance

Je suis :

Un parent en recherche de baby-sitter

Age des enfants :

Un baby-sitter à la recherche de garde d'enfants

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Rencontre intergénérationnelle à la Résidence des Pins

Le Service Jeunesse et la Résidence des Pins se sont associés, pour la deuxième année consécutive, pour des rencontres intergénérationnelles qui offrent une nouvelle approche des échanges et sont enrichissantes pour chacun.

La première rencontre s'est déroulée mercredi 2 octobre. Le thème de la sortie est "le petit reporter". Les enfants ont préparé un petit journal en sélectionnant des articles originaux à présenter aux personnes âgées.

Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme dans la préparation de cette rencontre ainsi qu'à la lecture qui s'est poursuivie par de petits jeux.

Dès à présent, les enfants préparent la nouvelle rencontre qui aura le lieu le 29 octobre pendant laquelle ils partageront des moments de convivialité autour de parties de jeux vidéo.



Des nouveautés au Foyer de l'Amitié - L'Escapade !



Lundi 23 septembre, une quarantaine d'adhérents du Foyer de l'Amitié - L'Escapade ont découvert le programme des activités de cette nouvelle saison. "Au programme, des sorties nocturnes, des ateliers de décoration d'art floral ou encore

des anniversaires animés" présente Alain GARRIGUES, Conseiller municipal délégué au Foyer de l'Amitié. Cette cérémonie a également été l'occasion d'accueillir les 31 nouveaux membres du Foyer.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site de la Ville :

www.mairie-neuillyplaisance.com

Pratique :
Foyer de l'Amitié - L'Escapade
12 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 67 28



Une semaine au vert pour les adhérents du Foyer de l'Amitié

Du 10 au 20 septembre, 25 adhérents du Foyer de l'Amitié - l'Escapade se sont rendus au Choucas, à Sixt Fer à Cheval, en Haute-Savoie.

La semaine fut bien chargée entre balades, journée en Suisse, excursions en Savoie, à Chambéry, à Aix les Bains, la visite du marché de Samoëns...



Les états généreux de l'amour

Une nouvelle soirée théâtrale a eu lieu à la Bibliothèque municipale le vendredi 27 septembre. Joëlle AUBERT et Bernard JULIEN ont interprété

"Les Méfaits du Tabac" d'Anton TCHEKHOV suivi de "La peur des coups" de Georges COURTELINE et des poèmes érotiques du XVI^e siècle. A travers cette représentation théâtrale et sous les yeux attentifs d'une cinquantaine de spectateurs, les relations amoureuses ont été évoquées avec sarcasme et dérision. Pour Michelle, spectatrice enthousiaste, "Joëlle AUBERT et Bernard JULIEN ont restitué à merveille l'univers de Courteline et de Tchekhov ! Dommage c'était trop court !".



De l'amour et de la passion pour cette pièce d'ANTON TCHEKHOV



Un public nombreux et attentif

Les rendez-vous mensuels de TPS



Le vendredi 11 octobre, les groupes pop-rock REVOX et PANTHERS ont montré que leur notoriété nocéenne n'était plus à prouver. Le public, venu en nombre, a pu apprécier les titres les plus emblématiques des groupes ainsi que des nouveautés. Pour ceux qui souhaiteraient découvrir ou redécouvrir les groupes du Festival Trop Plein de Sons, rendez-vous chaque mois pour des concerts "intimistes".

Le collectif Trop Plein de Sons...

Depuis 8 ans, Trop Plein de Sons met à la disposition de ses artistes/groupe une salle et un espace de concert de 500 et 100 places chacun, un studio de musique, situé aux bords de Marne à Neuilly-Plaisance, ouvert 7 jours sur 7 et équipé d'une sonorisation et d'une base instrumentale de haute qualité, le tout encadré par une équipe de professionnels.

Ce concept ambitieux, produit ses artistes sur de grandes scènes parisiennes. Les 13 et 14 septembre derniers, les artistes sont montés sur la scène du Cabaret Sauvage. Retrouvez toutes les photos ainsi que la vidéo de l'évènement sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Studio de Musique

Renseignements au 01 43 00 96 16.

Trop Plein de Sons spécial Hip-Hop

Le vendredi 22 novembre à 20h30 à l'Espace Concert de la Bibliothèque, les groupes NIP, EKT et RED RECORD, du collectif Trop Plein de Sons, vous donnent rendez-vous pour une soirée "spécial Hip-Hop".

Réservez dès maintenant vos places sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.

Entrée 5 €.





Après le franc succès remporté par le Dancefloor réservé aux plus de 20 ans du samedi 12 octobre, la mairie de Neuilly-Plaisance vous propose de remettre ça le **samedi 7 décembre de 20h à 1h du matin** à la Salle des Fêtes située au 11 avenue du Maréchal Foch.

Au programme de cette soirée une ambiance survoltée, un buffet gourmand et une musique endiablée !

Pour que la fête reste un véritable moment de détente, la Ville a également prévu un service de garde pour les enfants âgés de 3 mois à 10 ans, assuré par une équipe de spécialistes de la Petite Enfance.

Celui-ci est gratuit et prend en charge les petits Nocéens sur inscription.

Préventes : 10 € sur le site www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la mairie
1 entrée = 1 boisson, le buffet, le vestiaire, la garderie et le parking.
Entrée sur place : 15 €



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
 POUR LE DANCEFLOOR DES PLUS DE 20 ANS DU SAMEDI 7 DÉCEMBRE**

*Coupon à retourner en Mairie - Cabinet du Maire
 6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance*

Civilité : M. Mme Mlle

Nom(s) et prénom(s) du/des participant(s) :

Date(s) de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Je réserve..... place(s) et je joins un chèque de.....€ à l'ordre d'APACLES

Je souhaite bénéficier de la garde d'enfants : oui non

Nom et prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone (portable de préférence) :

Nombre d'enfants :

Nom(s) et prénom(s) du/des enfant(s) :

Date(s) de naissance :



“Super Héros & Co”, le manga nocéen s'expose

Installés à l'Atelier 44, Nina et Deuf sont deux artistes nocéens plongés dans l'univers du manga. Ces deux passionnés de culture asiatique vous proposent l'exposition “Super Héros & Co” du 16 au 20 novembre à la bibliothèque municipale.

L'Atelier 44 accueille à l'année des résidences d'artistes aux techniques et aux ambiances culturelles très diverses, pour leur permettre de créer, d'échanger, de se perfectionner. Cette initiative, accueillie au sein de la Maison de la Création, met en valeur le travail des artistes nocéens.

Et parce que l'art se partage, Nina et Deuf proposent trois ateliers gratuits pour initier les enfants de 6 à 14 ans à la culture et au dessin manga. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire en complétant le bulletin ci-dessous.

Du samedi 16 au mercredi 20 novembre de 10h-18h sauf dimanche de 10h à 13h, nocturne jusqu'à 20h le mercredi
Plus d'informations sur
www.mairie-neuillyplaisance.com



Bulletin d'inscription aux ateliers manga, à renvoyer au :

Service Communication - 6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance.
Nombre de places limité.

Nom :
Prénom : Age du participant :
Nom du responsable légal :
Adresse :
Code postal : Ville :
Numéro de téléphone du responsable légal :
Courriel :

Ateliers du :

- Samedi 16 novembre de 14h à 18h : “Ateliers peinture sur toile”
- Dimanche 17 novembre de 10h30 à 12h : “Ateliers Pleximage 3D Manga”
- Mercredi 20 novembre de 14h à 18h : “Ateliers peinture sur toile”

Exposition de peintures aux multiples facettes ■

Du samedi 30 novembre au mercredi 4 décembre une exposition de 65 œuvres originales de Roland GADEN, artiste peintre, se déroulera à la Bibliothèque municipale Guy de Maupassant.

Depuis 45 ans, il réalise des centaines de croquis, dessins, aquarelles, gouaches et plus récemment des acryliques sur toile. La variété thématique de ce travail s'articule autour d'un parcours aux inspirations diverses parmi lesquelles le traitement des paysages français en aquarelle.

Roland GADEN vous invite à venir découvrir ses nombreuses œuvres le temps de cette exposition.

Exposition de peintures



- Du samedi 30 novembre au mercredi 4 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Le dimanche 1^{er} décembre de 10h à 13h

Renseignements au
01 43 00 96 16 ou sur
www.mairie-neuillyplaisance.com

Halloween à Neuilly-Plaisance

À l'approche d'Halloween, l'Hôtel de Ville de Neuilly-Plaisance se pare de ses habits les plus terrifiants : citrouilles, toiles d'araignées, sorcières et autres décorations effrayantes

ont été installées dans la cour pour vous plonger dans une atmosphère qui vous glacera le sang ! Mais pas de panique, à Neuilly-Plaisance, Halloween se fête en famille et entre amis !





13^e Salon des Arts Créatifs : de la main à la main

Près d'un millier de personnes sont attendues les samedi 16 et dimanche 17 novembre à la Salle des Fêtes pour la 13^e édition du Salon des Arts Créatifs proposé par la Ville et le Lions Club Neuilly-Dhuys. Durant ces deux journées, de 10h à 18h30, venez rencontrer les 35 exposants qui participeront à cet événement. Artisans, artistes et créateurs, tous présenteront leurs créations, accessoires de mode, bijoux, compositions florales, aquarelles, décorations, peinture sur bois, bougies... "C'est la 13^e édition, preuve que la Ville est très

attachée à l'artisanat", souligne Nathalie SEIGNEUR, Adjointe au Maire déléguée à l'Activité économique, au Commerce et à l'Artisanat. "Après le Salon des artisans en 2012, ce nouvel événement témoigne de la volonté municipale de mettre régulièrement en valeur ces métiers riches et minutieux. Compter autant d'artisans et de passionnés est l'une de nos fiertés."

Cet événement festif se veut aussi solidaire. En effet, le Lions Club Neuilly-Dhuys, co-organisateur du salon, reversera l'intégralité des bénéfices récoltés à une œuvre caritative.

Salon des Terroirs : tout pour vos papilles !

Le mois de novembre ne serait rien sans son incontournable Salon des Terroirs ! ■

Les 23 et 24 novembre, la Salle des Fêtes deviendra le temple de la gastronomie où charcuteries, fromages, vins, champagnes, épices et autres spécialités régionales seront les vedettes. À l'occasion de cette nouvelle édition du Salon des Terroirs, le 14^e du nom, organisée par la Ville sous la houlette de Nathalie SEIGNEUR, Adjointe au Maire déléguée à l'Activité économique, au Commerce et à l'Artisanat et de Charles CADET, Conseiller municipal délégué au Commerce et artisan nocéen, vous succomberez aux douceurs salées et sucrées

qui charmeront, à coup sûr, vos papilles de gastronome averti. Enfin, clou du salon, n'oubliez pas de réserver votre table au restaurant du salon, et laissez-vous tenter par l'un des deux menus proposés : la formule "Bistrot" à 10 euros ou le menu "Gourmand" à 13 euros.

14^e Salon des Terroirs
Samedi 23 novembre de 10h à 19h
Dimanche 24 novembre de 10h à 18h30
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
Entrée libre



- Formule "Bistrot" à 10 € : boudin purée ou andouillette purée ou choucroute ou cassoulet + un verre de Beaujolais
- Menu "Gourmand" à 13 € : boudin purée ou andouillette purée ou choucroute ou cassoulet + fromage + une part de tarte

Dès à présent, réservez votre table à l'accueil de la Mairie ou au 01 43 00 96 16 ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Restaurant du Terroir : réservez votre table

Coupon à retourner en Mairie
 6 rue du Général de Gaulle - Neuilly-Plaisance
 Attention, le nombre de places est limité.

Réservation au nom de :
 Adresse :
 Ville :
 Numéro de téléphone :
 e-mail :
 Je réserve pour personnes (6 max)

Pour le service de :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Samedi | <input type="checkbox"/> 13h |
| | <input type="checkbox"/> 14h |
| <input type="checkbox"/> Dimanche | <input type="checkbox"/> 12h |
| | <input type="checkbox"/> 13h |
| | <input type="checkbox"/> 14h |

Nombre de formules

"Bistrot" :

Nombre de menus

"Gourmand" :

Dont

Nombre de cassoulets :

Nombre de choucroutes :

Nombre de boudins/ purée :

Nombre d'andouillettes/purée :

Prenez la plume

Ecrire, raconter, imaginer... Les ateliers d'écriture proposés par la Bibliothèque municipale et par le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle vous permettent d'acquérir les techniques d'écriture pour que vos récits prennent vie. ■

Les mots passants de la Bibliothèque municipale

Un samedi matin à la Bibliothèque municipale. Il est 10h30 et l'atelier d'écriture, animé par Elisabeth JUTEAU, directrice de la Bibliothèque municipale, va bientôt débiter. Proposé à des enfants de 8 à 12 ans deux samedis par mois et d'une durée d'une heure, il redonne aux jeunes l'envie d'écrire et laisse libre cours à leur imagination souvent débordante.

Pour Serge VALLEE, adjoint au maire en charge de la Culture, *"A l'initiative du Maire, la municipalité a souhaité mettre en place des ateliers d'écriture ludiques ayant pour finalité l'écriture de poèmes courts ou l'écriture d'une histoire en groupe"*.

Chaque atelier d'écriture débute par une séance de relaxation d'une dizaine de minutes afin de mieux appréhender le contexte puis la séance continue par un jeu d'écriture sur un thème précis. Ces ateliers se basent sur des exercices simples et brefs permettant une réelle progression de l'enfant.

L'inscription est annuelle. Consultation du planning sur le site www.mairie-neuillyplaisance.com

Renseignements et inscriptions :
www.mairie-neuillyplaisance.com
ou à l'accueil de la Bibliothèque municipale.



Les membres de L'Atelier d'Écriture du CMASC, organisent une séance de lecture spéciale "Textes et Voix à Neuilly-Plaisance", samedi 23 novembre à 16 heures

Les membres des Ateliers d'Écriture du CMASC vous proposent de participer à un atelier hors du commun, le **samedi 23 novembre à 16 heures à la Bibliothèque municipale**. Ces derniers vous feront découvrir ou redécouvrir des peintres célèbres comme Hooper, Vermeer, Desrousseaux, Fouquet, Kleinmann, à travers des lectures de textes.

De plus, vous pourrez écouter des extraits de nouvelles policières et fantastiques. En fin de séance, le public pourra échanger avec les lecteurs, membres du CMASC, sur le contenu qui aura été évoqué.

Cet atelier, ouvert à tous, est gratuit. Cependant le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est souhaitée, par téléphone au 01 43 00 96 16 ou en remplissant le formulaire en ligne sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Bibliothèque municipale
11 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Pour rappel :
Atelier d'Écriture adultes
du CMASC :
Cours les mardis de 19h à 21h.
Renseignements en Mairie service du CMASC
Tél : 01 43 00 96 16

Inscriptions aux activités du CMASC

Des places sont encore disponibles pour les activités sportives et culturelles du CMASC. Inscriptions et renseignements en Mairie ou par téléphone au 01 43 00 96 16. Retrouvez sur le site internet de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com dans la rubrique "Loisirs" l'ensemble de la programmation des activités du CMASC.



Toutapprendre.com : Nouveau service en ligne pour la Bibliothèque Municipale Guy de Maupassant

Toutapprendre.com est un service qui vous permet d'accéder directement de chez vous, 24h/24h et 7 jours/7, si vous êtes abonnés à la bibliothèque, aux services suivants :

- Traveltalk : vous pouvez apprendre l'anglais, l'espagnol, l'italien et bientôt l'allemand en 120h de cours.
- Maxicours : vous révisez et vous vous évaluez dans toutes les matières du CP à la Terminale.
- Code de la route.

Plus de renseignements sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Nouvelle édition de la Journée Littéraire !

Face au succès remporté à l'occasion de la 1^{ère} édition de la Journée Littéraire, la municipalité, en collaboration avec le Conseil des Aînés, a souhaité renouveler cet événement le samedi 30 novembre à partir de 14h à la Salle des Fêtes située au 11 rue du Maréchal Foch.

Cette nouvelle édition mettra, une nouvelle fois, à l'honneur l'écriture dans son sens le plus large avec le concours de dictée, un défi difficile mais instructif.

Programme de la journée :

- 14h00 : Ouverture des portes
 - 14h30 : Dictée des CM1 et CM2
 - 15h30 : Dictée des collégiens
 - 16h30 : Dictée des lycéens et intergénérationnelle
- Merci de vous présenter 30 minutes avant le début de votre dictée.



Les résultats de la dictée, du concours de nouvelles et du prix Goncourt seront proclamés le mardi 10 décembre à 19h à la Salle des Fêtes.

Inscriptions sur le site de la Ville www.mairie-neuillyplaisance.com

2^{ème} JOURNÉE LITTÉRAIRE - DICTÉE DE NEUILLY-PLAISANCE

Samedi 30 novembre 2013 à partir de 14h
Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch

BULLETIN D'INSCRIPTION (1 seul bulletin par personne)

(Téléchargeable sur le site de la ville : www.mairie-neuillyplaisance.com)
À déposer à l'accueil de la Mairie ou à la Bibliothèque Municipale

Monsieur Madame Mademoiselle (Rayer les mentions inutiles)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Date de Naissance : / /

N° de Téléphone :

Adresse e-mail :

Niveau de la dictée :

Cocher une des cases	NIVEAU	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ	HORAIRES
<input type="checkbox"/>	CM1 / CM2		14H30
<input type="checkbox"/>	COLLÈGES		15H30
<input type="checkbox"/>	LYCÉES		16H30
<input type="checkbox"/>	INTERGÉNÉRATIONNEL		16H30

Assistera à la remise des prix qui se déroulera le mardi 10 décembre à 19 heures à la Salle des Fêtes

OUI NON

N° pour les mineurs

Signature des parents

Travaux du centre-ville :



1



2

Le 15 juillet dernier, la Ville de Neuilly-Plaisance a lancé la première étape du réaménagement de son Cœur de Ville, sur l'avenue du Maréchal Foch, dans son tronçon compris entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Georges Clemenceau. Une première étape en trois phases étalées sur trois mois, et qui a pris fin à la mi-octobre, pour un résultat à la hauteur de vos attentes. Retour en images.



6



7



5



10



11



13



14

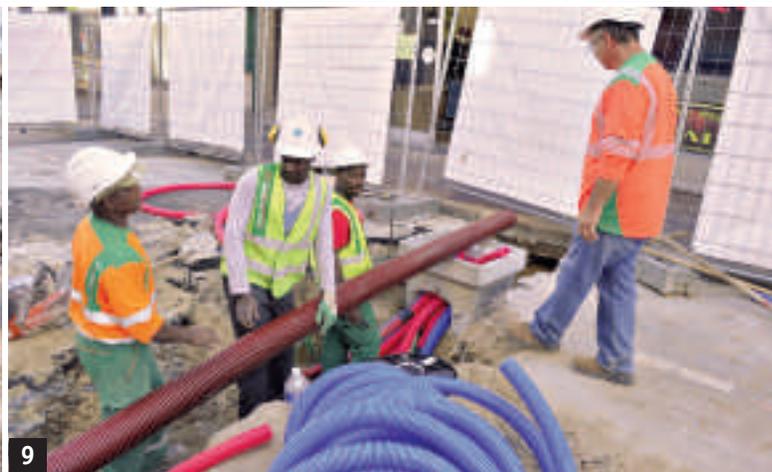
Photos 01 à 04 :
Installation du chantier sur l'avenue du Maréchal Foch, tronçon compris entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Georges Clemenceau.

Photos 05 à 07 :
Travaux de mise aux normes du collecteur central.

Photos 08 à 12 :
Travaux de création des branchements d'assainissement.

Photos 11 à 14 :
Réfection de la voirie, des trottoirs et installation du mobilier urbain.

la rétrospective en images



à découper
Carte

PROLONGATION DE L'OPÉRATION

- 1 Le samedi 10 novembre, venez retirer votre carte de fidélité à l'occasion de l'ouverture au public des commerces participants à l'opération commerciale caritatif "Bénévoles de commerce - Spécial inauguration".
- 2 Marquer votre carte de fidélité de 3 achats de 10€ minimum chez les commerçants de votre quartier à partir du 17 novembre, entre le samedi 16 et le dimanche 17 novembre (soit 12h30).
- 3 Vos 3 achats effectués, il vous sera versé le dimanche 17 novembre, soit l'Espace de Commerce à l'occasion du Power of Fest à 12h30 un cadeau ou un chèque pour gagner une bouteille de champagne ou l'un des Super Gros Lots !
- 4 Votre présence est indispensable pour retirer les lots tirés au sort. Rendez-vous à partir de 12h30, avenue du Maréchal Foch !

*Renseignez la liste complète de vos commerçants participants sur www.neullyplaisance.com

Carte fidélité - « Spécial inauguration »

valable chez tous les commerçants partenaires de l'opération

DU SAMEDI 16
AU DIMANCHE 17 NOVEMBRE
À 12H30



3 achats de 10€ minimum
- Tirage au sort pour gagner
une bouteille de champagne
ou l'un des Super Gros Lots !



Envie d'apothéose !

L'opération "Envie de cadeaux" lancée début septembre par la Ville en partenariat avec les commerçants s'est conclue dimanche 20 octobre. Depuis le début de l'opération, plus de 1000 lots ont été offerts aux participants. *"Le succès de cette opération a dépassé toutes nos attentes"*, confie Christian DEMUYNCK.

Dimanche 17 novembre, à l'occasion de l'inauguration du centre-ville, un tirage au sort final sera organisé avenue du Maréchal Foch. Il sera doté d'une quinzaine de gros lots, parmi lesquels un voyage, une montre en or, de la maroquinerie, etc.

Le samedi 16 et le dimanche 17 novembre, faites compléter auprès des commerçants qui participent à l'opération "Envie de Cadeaux" la carte de fidélité ci-dessous. Elle vous donnera droit à deux tirages au sort : à 10h30 pour gagner l'une des 300 bouteilles de Champagne mises en jeu et à 11h30 pour le grand tirage au sort final.



Cette carte appartient à :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____



Carte
à découper

Venez fêter le nouveau centre-ville

Au terme de 3 mois de travaux (voir notre rétrospective en pages 20-21), le tronçon de l'avenue du Maréchal Foch sera inauguré le dimanche 17 novembre, à partir de 10h30. *"Nous voulons que les Nocéens entrent dans cette rue comme s'ils entraient chez eux"*, commente Christian DEMUYNCK. De fait et à travers cette inauguration, le Maire et son équipe veulent que tous les Nocéens, qu'ils habitent le centre-ville, le plateau d'Avron ou les bords de Marne, s'approprient pleinement ce centre-ville rénové.

Un centre-ville immaculé, à l'image des pavages posés depuis la fin de l'été. A partir de 10h30, les visiteurs pourront déguster un petit-déjeuner et profiter des surprises qui ponctueront cette matinée jusqu'aux tirages au sort finaux (voir notre article page précédente).

Une matinée à ne manquer sous aucun prétexte et un centre-ville à redécouvrir.

**INAUGURATION
DU CENTRE-VILLE**

**DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2013
DE 10H30 À 14H**

Envie de cadeaux...

10H30 : PETIT DÉJEUNER ET TIRAGE AU SORT CARTE « SPÉCIAL INAUGURATION »

11H30 : OPÉRATION « ENVIE DE CADEAUX » SUPER TIRAGE AU SORT FINAL

JUSQU'À 14H00 : ANIMATIONS ET NOMBREUSES SURPRISES

**Carte fidélité
SPÉCIAL INAUGURATION**

valable chez tous les commerçants partenaires de l'opération

DU SAMEDI 16 AU DIMANCHE 17 NOVEMBRE À 10H30

Envie de cadeaux...

3 achats de 10€ minimum
- Tirage au sort pour gagner une bouteille de champagne ou l'un des Super Gros Lots !



Seine-Saint-Denis : Le premier taxi pour personnes à mobilité réduite est nocéen



Bruno VENTUROLI propose ses services aux personnes à mobilité réduite.

Taxi depuis de nombreuses années, Bruno VENTUROLI, dit Dino, a investi il y a quelques mois dans un véhicule grand confort pour personnes à mobilité réduite, devenant ainsi le premier taxi communal en Seine-Saint-Denis à offrir ce service. *“Finis les transferts, les voyages compliqués”,* explique-t-il. *“Grâce à ce véhicule, équipé conformément aux normes de*

sécurité, vous pourrez voyager dans votre fauteuil, confortablement.”

Ponctualité, fiabilité et sécurité, tels sont les arguments de Dino. Le véhicule permet notamment à la personne à mobilité réduite d'être accompagnée de 1 à 5 personnes pendant ses déplacements.

Enfin, autre argument de poids, celui du prix : *“Je propose le même tarif que les taxis classiques, sans aucune majoration.”*

Et l'offre proposée est large : toutes distances, vers les aéroports, gares et hôpitaux, mais également pour une clientèle dite “affaires”, et cela 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Taxi Dino

Bruno VENTUROLI

(Taxi conventionné)

Contact : 06 20 80 79 90

Century 21 offre un Noël à tous les enfants nocéens

Installée sur Neuilly-Plaisance depuis 1996, l'agence immobilière Century 21 a été reprise en 2009 par Sébastien BOURS, nouveau directeur d'agence. Une toute nouvelle énergie dynamise désormais l'agence, composée aujourd'hui de 4 salariés. Deux recrutements sont actuellement en cours pour venir étoffer l'équipe. Ce dynamisme se concrétisera dès ce mois de novembre avec la mise en place d'une grande opération au profit des Restos du Cœur. *“Chaque année, plusieurs agences du réseau Century 21 mènent des initiatives diverses au profit d'associations pour offrir aux enfants des cadeaux de Noël”,* explique M. BOURS. *“Dans les Echos de Neuilly-Plaisance du mois dernier, j'ai appris que les Restos du Cœur recherchaient des bénévoles. J'ai tout de suite contacté sa présidente locale, Madame*

GARRIGUES, afin de lui proposer mon aide. Et nous avons monté un beau projet.”

Ainsi, du 1^{er} au 30 novembre prochains, l'association et l'agence nocéenne mettront en place des collectes de jouets auprès des habitants afin d'offrir un Noël à tous les

enfants. La population sera donc invitée à ces collectes qui seront organisées notamment les 29 et 30 novembre dans la galerie marchande du centre commercial Auchan. Une opération gagnant-gagnant puisque, durant toute cette période, l'agence proposera une remise de 15% sur ses honoraires.



L'agence nocéenne Century 21 lance sa campagne de collecte de jouets, reconnaissable à ce visuel.

Agence immobilière Century 21

73 avenue du Maréchal Foch

Tél : 01 49 44 63 30

Horaires : de 9h à 19h le lundi

et le samedi, de 9h à 12h

et de 14h à 19h du mardi au vendredi

La psychanalyse à l'écoute du corps par Catherine HURTUT

Nocéenne depuis 16 ans, Catherine Hurtut pratique la psychanalyse dans un espace hors temps. Les patients sont accueillis au fond d'un jardin lumineux à l'écart de toute nuisance, une atmosphère propice à la libération de la parole. ■



Cette ancienne pharmacienne a eu un vrai coup de foudre pour la thérapie par la parole. La psychanalyse à l'écoute du corps est une méthode qui consiste à laisser parler librement le patient, comme "ça" vient pour laisser émerger des signes de son inconscient. Lors d'une séance d'environ 45 minutes tous les sujets peuvent être évoqués, il n'y a pas de jugement ni de

censure. Ce travail sur soi permet de se débarrasser de ce qui nous encombre intérieurement quelque soit l'âge.

Le rythme des séances n'est jamais déterminé à l'avance, il est déterminé en fonction des ressentis du patient. Passionnée et disponible, Catherine HURTUT propose des séances sur-mesure aussi bien le soir que le week-end.

Catherine HURTUT
9 rue des Champs
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 09 73 89



M. DE OLIVEIRA et ses employés vous accueillent dans un cadre convivial, à l'image des grandes brasseries parisiennes

"Le Grand Paris", le retour de la brasserie traditionnelle

Ouvert en mai dernier, la brasserie-bar-tabac "Le Grand Paris" s'est fait une place sur le boulevard Gallieni à Neuilly-Plaisance. Brasserie de tradition aux spécialités aveyronnaises, le lieu se veut convivial et familial. Avec plus de 90 couverts lors du service de la mi-journée en semaine, grâce notamment à une formule à moins de 10 euros, M. DE OLIVEIRA, et son équipe composée de 6 salariés, souhaiterait se

développer le samedi midi, avec une offre adaptée au public du week-end, différent de la semaine. *"Le samedi midi, le quartier manque un peu de dynamisme. La clientèle a tendance à se rendre plus facilement dans le centre-ville"*, souligne M. DE OLIVEIRA. *"Le boulevard Gallieni étant amené à se développer, nous préférons voir loin dans l'avenir et nous faire connaître dans ce quartier au potentiel important."* En attendant, "Le Grand Paris" attire

surtout une clientèle composée avant tout d'employés, "allant de la secrétaire d'accueil au chef d'entreprise". Et de poursuivre : *"En ouvrant le samedi midi, nous espérons attirer les Nocéens, ceux qui habitent le quartier."*

Le Grand Paris
13 boulevard Gallieni
Tel : 01 43 08 10 35

Le Ciné-Club, rendez-vous des cinéphiles

Les deux premières projections du Ciné-Club à "La Fauvette" ont rencontré un vif succès de la part des cinéphiles. "Notre programmation s'est enrichie avec la projection de ces films anciens qui font partie du patrimoine du 7^e art, explique Serge VALLEE, Adjoint au Maire délégué à la Culture. Et ils attirent des spectateurs exigeants. Cela manquait à Neuilly-Plaisance."

Le rendez-vous mensuel attire une soixantaine de spectateurs en moyenne et s'agrémentent d'une animation avant ou après le film. "En septembre, le chef cuisinier Franck NANGUY a proposé une dégustation de spécialités norvégiennes en marge du film "Le Festin de Babette". Pour la séance du jeudi



14 novembre, la projection de *L'Étranger* sera suivie d'une conférence sur Albert Camus, dont on fête le centenaire de la naissance." La bibliothèque Guy de Maupassant s'associe à cet événement en mettant à l'honneur les livres d'Albert Camus et en organisant une lecture le vendredi 15 au soir à la bibliothèque.

L'Étranger

Jeudi 14 novembre à 20 heures

Cinéma "La Fauvette"

21 avenue Daniel Pedrigé

Renseignements au 01 41 53 34 98



Le Roi, l'Oiseau et la Fauvette...

Outre sa vingtaine de séances hebdomadaires, le cinéma "la Fauvette" organise tout au long de l'année de nombreuses projections événementielles. Du cinéma de plein air, programmé pendant l'été, au Ciné-Club mensuel en passant par les séances pour les écoles ou le collège, "La Fauvette" touche tous les publics en proposant des films variés.

Dans cet esprit, le Ciné-Goûter reprend sa programmation dès le dimanche 27 octobre, à 14 heures, avec la projection du célèbre "Le Roi et l'Oiseau" qui sera précédé d'un spectacle tiré de cette histoire et joué par la Compagnie Obrigado.

Le Roi et l'Oiseau

Dimanche 27 octobre à 14 heures

Tarif : 4,50 €

Inscription obligatoire

avant le samedi 26 octobre

à 16 heures

Renseignements au 01 41 53 34 98

Le dimanche 24 novembre à 14 heures, le Ciné-Goûter se déclinera en plusieurs court-métrages autour Koko le clown. Une maquilleuse permettra aux enfants de se mettre dans la peau des personnages des films et de se transformer, le temps d'une séance !

Koko le clown

de Dave et Max Fleisher

Pour les enfants à partir de 3 ans

Durée : 46'

Koko le clown naît de la plume à l'encre de chine de son auteur pour chaque nouvelle aventure. Il découvre le monde extérieur, qui, il faut bien le reconnaître, regorge de choses inexplicables et parfois

bien compliquées à comprendre pour ce clown farceur et tellement maladroit ! C'est pour cela qu'il préfère rentrer dans son encier une fois son aventure terminée !

Les courts métrages au programme :

- La mouche qui agace
- Casse-tête
- Voyage sur Mars
- Modèles
- Bulles
- Il est temps de se coucher
- Le Petit frère du clown

Réservation indispensable

au 01 43 00 11 38 ou à la caisse

du cinéma avant

le samedi 23 novembre à 16 heures

Tarif unique : 4,50 €



On like La Fauvette!

Le cinéma municipal "La Fauvette" a mis en ligne sa page Facebook. Vous pouvez dorénavant y retrouver toute son actualité, la programmation des films mais aussi les animations organisées par l'équipe du cinéma. Du Ciné-Club au Ciné-Goûter en passant par les projections en présence de réalisateurs, aucun événement ne sera passé sous silence !

Rendez-vous sur la page www.facebook.com/Fauvette

Cette année encore, les Restos du Cœur comptent sur vous



A partir du mardi 26 novembre, la section de Neuilly-Plaisance ouvrira sa campagne d'hiver jusqu'au mois de mars. Deux matinées par semaine*, les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30, seront consacrées à la distribution de denrées alimentaires. ■

Ouvert il y a 7 ans grâce à la mise à disposition par la Ville de locaux pour l'association, le centre des Restos du Cœur de Neuilly-Plaisance a permis l'an dernier la distribution de plus de 60 000 repas à 189 familles nocéennes.

Reconnue d'utilité publique depuis février 1992 sous le nom officiel "Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur", l'association des Restos est connue de tous. Ainsi, lors de la saison 2012-2013, plus de 5 millions de repas ont été distribués à 50 000 personnes dans le seul département de la Seine-Saint-Denis.

Pour répondre à ces besoins, et parce que, malheureusement, la demande est croissante, l'association a toujours besoin de plus de bénévoles, moteur essentiel à

la réussite de l'action des Restos. "L'organisation repose essentiellement sur l'engagement des bénévoles", souligne Mme GARRIGUES, présidente de la section nocéenne. "Une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles. Leur rôle ne se résume pas uniquement à la distribution de "boîtes de conserve", comme souvent nous l'entendons dire ! Tous sont utiles dans un centre et ont pour but d'aider, de quelque façon que ce soit, chacun selon ses propres sensibilités : accueil inconditionnel pour tous, distribution alimentaire, accompagnement de la personne..."

Tolérance et esprit de convivialité sont également des qualités essentielles pour venir en aide aux personnes en difficulté et essayer de "détecter" la source-même des problèmes qui les ont entraînés dans

ces situations de besoin. "Cela nous permet ensuite de les conseiller dans leurs démarches", précise la présidente de la section nocéenne. "Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe du Service Emploi – Projet de Ville (SEPV), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les assistantes sociales."

Pour contacter le centre des Restos du Cœur de Neuilly-Plaisance, composez le 01 43 09 29 42

*En campagne d'hiver (décembre à mars), les Restos du Cœur de Neuilly-Plaisance sont ouverts deux matinées par semaine et, en inter-campagnes pour les plus démunis (mai-juin et septembre-octobre), une matinée par semaine.



Les Restaurants du Cœur de Neuilly-Plaisance commenceront leur campagne d'hiver à partir du mardi 26 novembre 2013. Les distributions auront lieu tous les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30.

Inscrivez-vous au local des Restos du Cœur, 22 boulevard Gallieni (sous le RER près de la place Montgomery), aux dates suivantes, de 8h30 à 12h :

- Le mardi 12 novembre
- Le jeudi 14 novembre
- Le vendredi 15 novembre
- Le lundi 18 novembre
- Le mardi 19 novembre
- Le jeudi 21 novembre
- Le vendredi 22 novembre
- Le lundi 25 novembre

**Renseignements au 01 43 09 29 42
ou au 06 62 62 96 99.**

Préempter pour maîtriser l'urbanisme et préserver le cadre de vie

La Ville poursuit sa politique d'acquisition et de préemption foncière afin d'aménager les différents quartiers de la ville de façon cohérente. Ces démarches permettent de conserver, à Neuilly-Plaisance, un cadre de vie auquel les Nocéens sont attachés. ■

Dynamiser la vie des quartiers, relancer le commerce de proximité sont les objectifs de la politique foncière de la Municipalité. La dernière acquisition, effective depuis la signature de l'acte de vente, le 17 octobre dernier, est l'ancienne ferme Terrisse, rue Danièle CASANOVA. A l'abandon, *"ce patrimoine remarquable, voué à la démolition si la Ville ne l'avait pas préempté, possède une valeur historique forte et rappelle le passé de notre ville."* explique le Maire, Christian DEMUYNCK.



Cette politique d'acquisitions et de préemption est très importante dans le centre-ville et, désormais, sur le boulevard Gallieni. *"Ces deux quartiers ont un fort potentiel commercial et nous devons favoriser le renouvellement urbain pour installer durablement des commerces de qualité,"*. Ainsi, dans le centre-ville, la Ville a déjà acquis la majorité des immeubles situés avenue du Maréchal Foch, entre le poste de Police Nationale et la rue du Général de Gaulle, et des immeubles situés rue du Général de Gaulle, entre l'avenue du Maréchal Foch et la Mairie. A terme, cet ensemble fera

l'objet d'un projet global visant à valoriser le commerce et créer des habitations modernes et s'intégrant parfaitement dans ce Cœur de Ville. *"De même, nous avons acquis deux propriétés le long de la RN34. L'aménagement de ce quartier sera plus long à réaliser mais l'objectif est clair : faire du boulevard Gallieni une zone commerçante de qualité et sécurisée pour les clients, notamment ceux qui ne font que passer sur cette route nationale,"* ajoute le Maire. *"Ce projet s'inscrit dans la conti-*

nuité des aménagements que nous avons entrepris sur les Bords de Marne."

Ces investissements, s'ils ont un coût important au moment des acquisitions, permettent à la Municipalité de garder la main sur les projets à venir, notamment sur le type de commerces et de constructions qui s'installeront dans les prochaines années. Une décision importante qui permettra à Neuilly-Plaisance de conserver l'exceptionnel cadre de vie que nous partageons aujourd'hui.

De nouvelles espèces colonisent le Parc des coteaux d'Avron



C'est suffisamment rare pour être souligné : une étude menée par Ecoter, à la demande du Conseil général de Seine-Saint-Denis a mis en évidence la présence de deux "pic mar". Cet oiseau est une espèce protégée dans le cadre de Natura 2000 et n'avait jamais été observé dans le Parc ! Ils ont été entendus au croisement des Bergamasques, dans un bosquet de robiniers. De plus, les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron ont découvert une nouvelle espèce de Conocéphale gracieux : le *Ruspolia nitidula*, une sauterelle de couleur verte (photo), protégée en Ile-de-France.



Début septembre - Installation de palmiers résistant au gel sur la place Stalingrad



Mi-septembre - Mise en place d'un système de rétrécissement de chaussée pour ralentir la circulation, rue des Cahouettes



Début septembre - Installation d'un radar pédagogique avenue Georges Clemenceau



Mi-septembre - Réfection des trottoirs avenue Georges Clemenceau



Fin septembre - Réfection des passages piétons au carrefour de l'avenue Daniel Perdrigé et l'avenue de l'Est



Fin septembre - Réfection des bordures place Cornelis



Fin septembre - Réfection des trottoirs rue du Docteur Calmette

POUR L'OPPOSITION : ADIEU LA MAIRIE, VIVE LE GRAND PARIS !

La réforme du Grand Paris remet en cause notre démocratie locale et rime avec nouveaux impôts. Elle rencontre l'opposition de la quasi-totalité des élus de terrain, de toutes sensibilités politiques : Neuilly-Plaisance, Rosny, Saint-Denis... Même le Député-Maire PS de Noisy-le-Grand, Michel PAJON, partage notre avis (cf : son éditorial du magazine noiséen de septembre).

En Seine-Saint-Denis, le rejet est unanime... ou presque : seule, la Gauche nocéenne défend ce projet.

Ainsi, après avoir refusé la création de la Police Municipale, avoir milité pour une déchetterie à ciel ouvert au Parc des Coteaux d'Avron, les élus PS/PC s'engagent cette fois en faveur de ce projet technocratique.

A nouveau, la Gauche socialo-communiste nocéenne témoigne de son dogmatisme, à défaut de démontrer sa connaissance de la réforme et de ses conséquences néfastes pour les Nocéens : Le Grand Paris va remplacer vos élus de terrain qui n'auront plus ni responsabilités, ni pouvoirs.

Pour l'Opposition municipale, le Maire ne doit servir qu'à inaugurer les chrysanthèmes et à gérer l'Etat Civil ! Voilà qui est utile pour répondre aux attentes et difficultés de nos concitoyens !

La proximité, la solidarité et l'efficacité nocéennes, la Gauche locale s'en moque : Vous avez un problème de place en crèche ou besoin d'un coup de main pour trouver un emploi ou aider une personne âgée ? Avec les élus PS/PC, fini le "Allo, la Mairie ?", bienvenue au "Allo, le Grand Paris !". Bon courage pour obtenir une aide ainsi qu'une réponse rapides et adaptées !

Pour l'Opposition : être Maire et élu local signifie subir les diktats d'une structure éloignée des Nocéens.

Pour nous, être Maire et élu local signifie agir pour vous et prendre ses responsabilités !

Les membres de l'Opposition socialo-communiste sont déconnectés de la réalité et montrent leur vrai visage : des apparatchiks plus intéressés par les places à prendre que par l'envie d'agir chaque jour pour vous.

**Les élus
de la majorité municipale**

LE BIEN PUBLIC BRADÉ

Par une délibération du Conseil Municipal du 19 septembre 2013, le Maire de Neuilly Plaisance a soumis au vote, la vente d'une parcelle cadastrée 3988, sise 35 avenue Danielle Casanova au profit d'une association invoquant pour seul motif l'intérêt de la commune de céder ce bien.

Ce bien jusque-là hébergeait cette association à titre gracieux, dans les locaux utilisée antérieurement par l'Ecole Municipale de Musique, qui n'a jamais plus disposé d'un lieu dédié.

La parcelle cadastrée de 447 m² comprenant une habitation d'environ 130 m² est cédée au prix de 150 000 euro, soit 335 euro le m². Un prix largement en dessous du marché.

Nous avons fait un recours sur le

fond et sur la forme de la vente.

En effet la délibération ne détaille en rien le dit "intérêt de la commune" à vendre ce bien. Par ailleurs aucune publicité autour de la vente n'a été réalisée ne permettant donc pas à d'autres administrés de se porter acquéreur.

En dernier lieu le montant de 150 000 euro bien que relevant de l'avis de la Direction des Finances Publiques aurait pu être négocié à un prix supérieur plus en corrélation avec le prix du marché immobilier pratiqué actuellement sur Neuilly Plaisance, dans l'intérêt de la commune, voire de la préservation de son patrimoine.

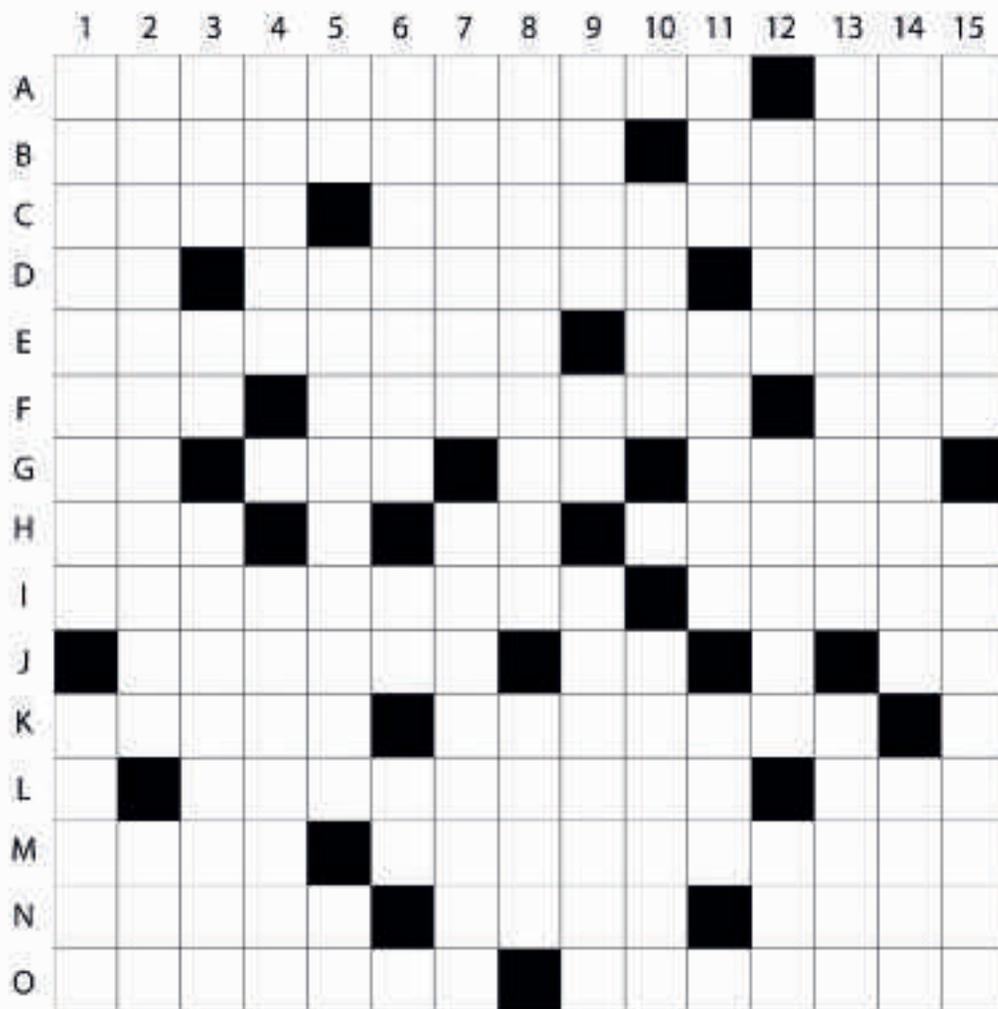
Au vu de l'ensemble de ces motifs nous avons écrit à Monsieur le Préfet de Seine Saint Denis et au Président de la Chambre Régionale des comptes pour un recours admi-

nistratif comme nous en avons informé les membres du Conseil Municipal en sa séance du 19 septembre 2013.

Et nous étions taxés dans un précédent article des élus de la majorité municipale : d'absence de vision et de mauvaise gestion des deniers publics !... Il y a tout lieu de s'interroger sur ceux à qui doivent s'appliquer ces termes.

En matière "d'exception" il est à espérer que ce type de vente reste exceptionnel, voire disparaisse.

**Muriel SOLIBIEDA,
Jean-Marie ADRIAENSSENS,
Maïté DOUCET,
François LABOULAYE, Valérie
SUCHOD, Jean-Gibert LEOUE.
Vos élus de l'opposition.**

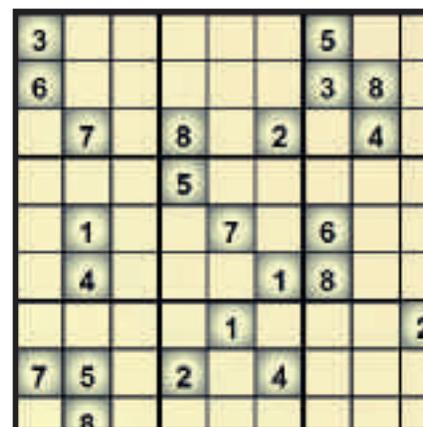


HORIZONTALEMENT

- A Déclaration proclamant la vérité d'un fait - Partie de la chemise
- B Pantouflarde - Légumineuse
- C Gouet - Certaines boîtes
- D Oui russe - Archipel des Antilles - Pays d'Asie
- E Mélangeait - Appétence
- F Partie du pain - Dans le Pas-de-Calais - Fête asiatique
- G A la mode - Pas elles - 12 mois - Sur Lignon
- H Pour la zone de libre-échange en Europe - Il double - Partie
- I Obéissances - Corps chimique
- J Petits chemins - Actinium - Pour soi
- K A ses adeptes - Famille de musiciens viennois
- L S'affairerait à son métier - Etendue de sable
- M Hameau des Antilles - Bruit de pas dans la neige
- N Désavouées - Taureau divinisé - Héros de la guerre de Troie
- O Pressées - Déséquilibré

VERTICALEMENT

- 1 Assemblée de gens de lettres - Titre posthume
- 2 Astronomique - Léa dans la bible
- 3 Organisation syndicale - A moi - Renvoyées
- 4 Pied de vers - Constitue l'essence d'un être
- 5 Radon - Gentils oiseaux - Pronom personnel
- 6 Inventeur du pédalier - Internet Explorer - Scandium
- 7 Mettait au courant - Travailleras
- 8 Dérivé du tramway - Voyage
- 9 Pont de Paris - Adverbe - Poète français
- 10 Petite maison russe - Boîte pour chat
- 11 Il conduisit une arche - Île grecque - Amérindiens
- 12 Réseau numérique - Îlot de végétation - Etendue d'eau
- 13 Renvoient à autre chose... - Écriture rapide
- 14 Sortes de soumissions - Mauvais sujets
- 15 Frustrant - Pompée



Les permanences gratuites

Salle des permanences : 6 bis rue du Général de Gaulle

- **Contrôleur des impôts** : le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h.
- **Conseiller juridique** : les 1^{er}, 2^e, 3^e et 5^e mercredis de chaque mois à partir de 18h30 et le 4^e mercredi de chaque mois à partir de 19h.
- **Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés** : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h45.
- **Conciliateur de justice** : le dernier mardi du mois de 9h à 12h.
- **Inscription aux crèches** : les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous uniquement. Tél. : 01 43 00 34 92.
- **Conciliateur** : à la mairie du Raincy (121 avenue de la Résistance). Rendez-vous impératif au 01 43 02 42 00.
- **Écrivain public** : tous les jeudis de 10h à 12h, à la Maison des Associations (13 avenue du Marréchal Foch).

Ville fleurie

L'association Neuilly-Plaisance Ville Fleurie vous donne rendez-vous le samedi 9 novembre pour sa prochaine rencontre, avec la participation de M. DREUX, à la Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant". Séance sur le thème "L'art du bouquet". Renseignements auprès de Bernadette PICARD : 06 32 93 13 84.

Projet Chantier Jeunes

Vous avez entre 15 et 18 ans et vous êtes Nocéen(ne)s ? Vous cherchez un moyen original de financer vos projets de vacances ? Les Chantiers Jeunes sont faits pour vous.

Etabli par le biais d'une convention entre le jeune participant et le service Jeunesse, ce dispositif, qui a déjà permis à sept adolescents de partir en vacances, a pour objectif de permettre aux deux parties d'être gagnantes. Par ce chantier, qui consistera en des travaux de rénovation de peinture dans des locaux destinés à accueillir un public jeune, la commune souhaite développer une pédagogie autour de la valeur du travail en offrant une première expérience professionnelle, plus-value significative sur leur CV.

Pour davantage de renseignements sur les conditions de participation et les engagements de chacune des deux parties, prenez vite contact avec la Maison de la Culture et de la Jeunesse au 01 43 00 46 81.

Nouveau point de défibrillation à Neuilly-Plaisance

La salle de sport "L'Orange Bleue", établie rue Vincent Van Gogh, vient de s'équiper d'un défibrillateur. Ce nouvel équipement est ainsi accessible à toute personne qui en aurait besoin. Rappelons qu'en cas d'arrêt cardiaque, il faut agir en moins de 4 minutes pour être efficace et avoir une chance de sauver une vie.

Samu Social 93

L'Hôtel social 93 est l'association (loi 1901) reconnue d'intérêt général qui gère le Samu Social 93, service public départemental. Le Samu Social 93 a pour mission de rencontrer les personnes à la rue avec pour objectif d'accompagner les personnes sans domicile, vivant à la rue, vers une réinsertion sociale, fondée en priorité sur l'accès au logement, le retour à l'emploi et l'accès aux soins.

Entre autres, le Samu Social 93 effectue une maraude bénévole trois fois par semaine et recherche des bénévoles en soirée pour son fonctionnement hivernal. Le fonctionnement est adapté au rythme et dispositions de chacun.

Vous êtes disponible régulièrement (une fois toutes les deux semaines par exemple) ? Vous avez envie d'agir auprès des personnes SDF en grande difficulté ?

Contactez l'Hôtel Social 93 pour plus d'informations au 01 48 47 00 50 (Samu Social) ou au 01 43 81 85 22 (siège de l'Hôtel Social 93).

L'association recherche également des bénévoles pour le soutien scolaire auprès d'enfants de 6 à 15 ans et effectue également d'autres missions de bénévolat qui peuvent vous intéresser.

Sorties de l'ATCI

Ne manquez pas le prochain rendez-vous de l'Accueil Tourisme – Comité d'Initiative, samedi 9 novembre à 15h30. L'ATCI vous propose la pièce aux 4 Molières, "Les Palmes de M. Schutz", au théâtre Michel à Paris. Une comédie tendre et scientifique sur une tranche de vie de Pierre et Marie Curie, de leur rencontre en 1898 à la découverte de la radioactivité de l'uranium, et quelques années plus tard, à la découverte du radium. Tarif : 38 euros.

Réservez également votre dimanche 24 novembre pour une grande journée à Amiens à la découverte de la cathédrale Notre-Dame et de la maison de Jules

Verne. Vous profiterez également d'un déjeuner dans un restaurant amiénois et d'une promenade en calèche dans les quartiers de la ville. Tarif : 65 euros. Renseignements et réservation auprès de l'ATCI, Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant", 11 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance, ou par téléphone au 01 43 00 39 09.

Un incroyable talent !

Mais que se passe-t-il derrière les clôtures du 5 de la rue du Général de Gaulle ?

Depuis début septembre, les passants s'y arrêtent par dizaines chaque jour, attirés par une étrange cucurbitacée : une courgette longue de 170 cm ! Pesant un peu moins de 8 kg, ce légume venu d'Italie à la forme atypique surprend par son aspect longiligne et fait la fierté de ses propriétaires, Pierre et Marguerite MIGLIERINA, qui l'ont mis en évidence dans leur jardin à la vue des curieux. "Nous nous sommes renseignés autour de nous, et nous avons découvert que nous avons battu un record, celui du Portugal, qui était de 168 cm", s'est réjoui Pierre MIGLIERINA. Et d'ajouter : "Elle n'a pas fini de pousser, elle pourrait encore gagner quelques centimètres dans les prochaines semaines."



170 cm et pas un de plus, un record !



Pierre MIGLIERINA, présente avec fierté sa cucurbitacée

Etat civil

■ NAISSANCES :

Luka BAYART INAMINE
Iyad OUKHALLOU
Lyana TRAMUNT
Kevin HERMAN
Ashwini SAMINATHAN
Adem BENAÏSSA
Lucas DOMANGE
Ranine JALLOULI
Aïcha DIABY
Enzo HASLEY LEBREUILLY
Alessio TEDESCHI HENRY

■ MARIAGES :

Monsieur Pierre BELIC
et Madame Aurore BARETTE
Monsieur François MARTINACHE
et Madame Maria DONA
Monsieur Philippe CHOISY
et Madame Aurore FACON

■ DÉCÈS :

Claude, Roger RENAUD, 68 ans
Jackie André CORMENIER, 84 ans

Le livre du mois



Dari Valko
"Fais pas ta star"
Ben Orton
Les éditions létales (6.90 euros)

Dari Valko, Russe par son père, "franchouillard" par sa mère, s'est installé garde du corps en freelance après une carrière bien remplie dans la Légion étrangère. "Le jour où je me suis lancé dans la protection rapprochée, j'aurais mieux fait d'ouvrir un kebab en banlieue ! Parce que pour tout te dire : depuis que je suis à mon compte, je passe mon temps à me friper, à rencontrer des gens bien pourris et à patauger gaiement dans la merde et le sang mêlés ! J'en suis à regretter l'armée, tu juges un peu ?!"

Le poète guerrier le plus connu de son quartier reprend du service dans "Fais pas ta star". Sous la plume aiguisée de Ben ORTON, romancier nocéen, le personnage de Dari Valko prend vie comme jamais. Humour noir et sarcasme sont au rendez-vous de ce polar au style bien tranchant.

Pharmacies de garde

■ Dimanche 27 octobre 2013

Pharmacie GABRIEL M. CAUDERLIER
M. NAHON-SOUFFIR 01 43 00 21 96
15 allée Gabriel Zirnhelt
(en face du 78 avenue du Général de Gaulle)
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
01 48 94 71 21

■ Vendredi 1^{er} novembre 2013

Pharmacie Ccial Mont d'Est Mme BAUMGARTH
M. FLOIRAC 01 43 00 18 01
Ccial des Arcades Lot 139 A Niveau Bas
93160 NOISY LE GRAND
01 43 04 70 60

■ Dimanche 3 novembre 2013

Pharmacie REVEL ZERR ROCHER Mme DUMBI
Mme REVEL 01 43 08 06 32
115 bis avenue du Général de Gaulle
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01 43 08 22 56

Pharmacie RIBATTO

Mme RIBATTO
Ccial du Super U
avenue Paul Vaillant Couturier
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01 43 09 20 90

■ Dimanche 10 novembre 2013

Pharmacie des RICHARDETS M. CAUDERLIER
M. LOKO 01 43 00 21 96
4 rue Roger Cailteux
93160 NOISY-LE-GRAND
01 45 92 85 00

■ Lundi 11 novembre 2013

Pharmacie des Arcades Mme BAUMGARTH
M. BEVAN 01 43 00 18 01
Niveau 2 Ccial des Arcades
93160 NOISY-LE-GRAND
01 43 05 13 83

■ Dimanche 17 novembre 2013

Pharmacie BEVAN
(sous réserve de changt avec la pharm Gabriel) Mme DUMBI
M.BEVAN 01 43 08 06 32
Niveau 2 Ccial des Arcades
93160 NOISY-LE-GRAND
01 43 05 13 83

■ Dimanche 24 novembre 2013

Pharmacie MAY M. CAUDERLIER
Mme TURIMANDZOV MAY 01 43 00 21 96
Rue des Renouillères
93360 NEUILLY-PLAISANCE
01 43 00 35 34

■ Dimanche 1^{er} décembre 2013

Pharmacie de la MEDIATHEQUE Mme BAUMGARTH
M. SECHET 01 43 00 18 01
19 rue de la République
93160 NOISY-LE-GRAND
01 49 32 16 00



Programme Cinéma

Novembre 2013

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées - Salle classée Art et Essai - Label jeune public

 Retrouvez-nous sur notre page Facebook à l'adresse suivante : www.facebook.com/Fauvette

"La Fauvette"
Informations
01 41 53 34 98

Du mercredi 6 au mardi 12 novembre

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE (version originale)

Documentaire français de Pascal Plisson

Durée : 1h15

À partir de 9 ans

Ces enfants vivent aux quatre coins du globe mais partagent la même soif d'apprendre. Ils ont compris que seule l'instruction leur permettra d'améliorer leur vie, et c'est pour cela que chaque jour, dans des paysages incroyables, ils se lancent dans un périple à haut risque qui les conduira vers le savoir.



"Ce très beau documentaire démontre que l'on peut réaliser une œuvre pleine de bons sentiments sans tomber dans la mièvrerie. Exemple." (aVoir-aLire)

Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20€)
Vendredi 21h - Samedi 14h30 et 18h45 - Dimanche 14h
Lundi 14h - Mardi 21h

MON ÂME PAR TOI GUÉRIE*

Drame français

de François Dupeyron

Avec Grégory Gadebois,

Céline Sallette,

Jean-Pierre Darroussin...

Durée : 2h04

Tout Public

Frédi a perdu sa mère. Cette dernière lui a transmis un don, dont il ne veut pas entendre parler. Mais il se trouve peu à peu contraint de reconnaître que ses mains guérissent... Il s'interroge. D'où vient ce don ? Qu'importe, il l'accepte...



"La composition de Grégory Gadebois dans le nouveau film de François Dupeyron est une des plus extraordinaires que l'on ait vues depuis des années. (...) Oeuvre d'un cinéaste dont une des qualités premières, la singularité, est des plus rares dans la production française." (Le Nouvel Observateur)

Mercredi 21h - Jeudi 18h15 - Samedi 16h15
Dimanche 18h30 et 21h - Mardi 14h

LE MAJORDOME (Version originale)

Biopic américain

de Lee Daniels

Avec Forest Whitaker,

Oprah Winfrey...

Durée : 2h12

Tout Public

L'histoire vraie d'un majordome à la Maison-Blanche, qui fut le témoin privilégié des bouleversements politiques et des grands événements historiques, durant ses trente années de service auprès de sept présidents différents.



"Le Majordome" retrace, avec une incontestable élégance formelle et une véritable vision d'auteur, le parcours de Cecil Gaines." (Première)

Mercredi 15h45 et 18h20 - Jeudi 21h - Vendredi 18h15
Samedi 21h - Dimanche 15h45 - Lundi 15h45 et 21h

Du mercredi 13 au mardi 19 novembre

PLANES* (2D et 3D)

Film d'animation

américain de Klay Hall

Durée : 1h32

À partir de 6 ans

Un avion au grand cœur, va se surpasser pour donner des ailes à son rêve et voler en compétition parmi les avions les plus rapides du monde.



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20€)
Vendredi 18h15 (3D) - Samedi 14h - Dimanche 14h (3D)
Mardi 21h

AU BONHEUR DES OGRES

Comédie française

de Nicolas Bary

Avec Raphaël Personnaz,

Bérénice Bejo...

Durée : 1h32 / Tout public

Dans la tribu Malaussène, il y a quelque chose de curieux, de louche, d'anormal même diraient certains. Mais à y regarder de près, c'est le bonheur qui règne dans cette famille joyeusement bordélique dont la mère sans cesse en cavale amoureuse a éparpillé les pères de ses enfants.



D'après l'ouvrage éponyme de Daniel Pennac.

Mercredi 16h15 et 18h15 - Jeudi 18h - Samedi 21h30
Dimanche 16h15 et 18h15 - Lundi 14h et 21h

LA VIE D'ADÈLE - Chapitres 1 et 2

Drame français

d'Abdellatif Kechiche

Avec Léa Seydoux,

Adèle Exarchopoulos...

Durée : 2h59

Interdit aux moins de 12 ans

avec avertissement

À 15 ans, Adèle ne se pose pas de question : une fille, ça sort avec des garçons. Sa vie bascule le jour où elle rencontre Emma, une jeune femme aux cheveux bleus, qui lui fait découvrir le désir et lui permettra de s'affirmer en tant que femme et adulte.



Palme d'Or au Festival de Cannes 2013.

"Une invitation de cinéma totale entre plaisir charnel intense et déclaration d'amour frontale au medium. On en ressort aussi déchiré, lessivé et meurtri à vie que l'héroïne du film interprétée par la jeune et déjà au Panthéon des actrices, Adèle Exarchopoulos." (Ecran large)

Attention, film direct : Mercredi 20h30 - Vendredi 20h30
Samedi 16h - Dimanche 20h30 - Lundi 16h - Mardi 16h15

CINÉ-CLUB FAUVETTE :

L'ÉTRANGER (Version originale)

Drame italien de Luchino Visconti

Avec Marcello Mastroianni, Anna Karina...

Durée : 1h44 (1967) / Tout public

Un homme reste insensible aux malheurs qui l'entourent et aux drames qu'il provoque, détruit par l'absurdité du monde dans lequel il vit...



Dans le cadre du Centenaire de la naissance d'Albert Camus. En partenariat avec la bibliothèque Guy de Maupassant.

Jeudi 20h (Suivie d'une conférence par Olivier Macaux)
Samedi 19h15 - Mardi 14h

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances entre 18h et 19h, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

Du mercredi 20 au mardi 26 novembre

KOKO LE CLOWN

Courts métrages d'animation franco-américain de Dave et Max Fleisher
Durée : 46'

A partir de 3 ans

Koko le clown naît de la plume à l'encre de chine de son auteur pour chaque nouvelle aventure. Il découvre le monde extérieur, qui, il faut bien le reconnaître, regorge de choses inexplicables et parfois bien compliquées à comprendre pour ce clown farceur et tellement maladroit ! C'est pour cela qu'il préfère rentrer dans son encier une fois son aventure terminée !

"Un programme inventif, joyeux et bondissant." (Le Monde)



**Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) et 15h15
Samedi 17h**

**Dimanche 14h : Ciné-goûter avec une animation
(réservation indispensable avant le 23/11 à 16h)**

LE CŒUR DES HOMMES 3

Comédie française de Marc Esposito
Avec Bernard Campan, Marc Lavoine...

Durée : 1h54 / *Tout public*

Alex, Antoine et Manu rencontrent Jean, un solitaire, qui ignore les plaisirs de l'amitié. Peu à peu, ils apprennent à se connaître, à s'apprécier. Jean est touché par la simplicité et l'affection qui nourrit leur relation, il découvre le bonheur d'être ensemble.



**Mercredi 16h30 - Jeudi 21h - Vendredi 18h15
Samedi 21h - Dimanche 16h30 - Lundi 14h**

9 MOIS FERME*

Comédie française de et avec Albert Dupontel
Avec aussi Sandrine Kiberlain...

Durée : 1h22

Adultes et adolescents

Ariane Felder est enceinte ! C'est d'autant plus surprenant que c'est une jeune juge aux mœurs strictes et une célibataire endurcie. Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que d'après les tests de paternité, le père de l'enfant n'est autre que Bob, un criminel...



**Mercredi 21h - Jeudi 18h45
Samedi 15h - Dimanche 19h - Mardi 14h et 21h**

GRAVITY

(version originale - 2D et 3D)

Science-fiction américain de Alfonso Cuarón
Avec George Clooney, Sandra Bullock...

Durée : 1h30 / *Adultes et adolescents*

Pour sa première expédition à bord d'une navette spatiale, le docteur Ryan Stone, brillante experte en ingénierie médicale, accompagne l'astronaute chevronné Matt Kowalsky qui effectue son dernier vol avant de prendre sa retraite.

"Le grand spectacle renoue ici avec des notions primitives de distance et de proximité (...). La 3D de Gravity est l'une des plus belles jamais vues sur grand écran." (Les Cahiers du Cinéma)



**Mercredi 19h (3D) - Vendredi 21h (3D) - Samedi 18h30 (3D)
Dimanche 21h - Lundi 16h30 et 21h (3D)**

ABONNEMENT 19,50 € Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € - Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 27 novembre au mardi 3 décembre

QUI VOILÀ ?

Courts métrages d'animation suédois de Jessica Laurén

Durée : 32' - *A partir de 2 ans*

Au sein d'un univers aux couleurs pastels, Nounourse et ses amis s'amusent, jouent, se bagarrent et se réconcilient les uns avec les autres. Les histoires abordent chacune un thème différent en lien avec la vie réelle : dormir pour la première fois chez un ami, gagner un concours de saut en longueur dans le bac à sable, avoir un petit frère...

"Les disputes familiales ou l'adoption sont quelques-uns des sujets très sérieux qu'abordent avec esprit ces huit histoires animées." (Le Monde)



**Tarif unique à toutes les séances 3,90 € : Mercredi 16h15 et 17h15
Samedi 16h - Dimanche 16h45**

L'ÉTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE ET PRODIGIEUX T.S. SPIVET (2D et 3D)

Film d'aventure franco-américain de Jean-Pierre Jeunet
Avec Helana Bonham Carter, Judy Davis...

Durée : 1h45 / *A partir de 8 ans*

T.S. Spivet, vit dans un ranch isolé avec ses parents, sa sœur et son frère. Petit garçon surdoué et passionné de science, il a inventé la machine à mouvement perpétuel, ce qui lui vaut de recevoir le très prestigieux prix Baird du Musée Smithsonian de Washington.



**Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h30 (3D) - Samedi 13h45 (3D) et 21h15
Dimanche 14h30 - Mardi 21h (3D)**

MALAVITA

Comédie franco-américaine de Luc Besson
Avec Robert de Niro, Michelle Pfeiffer...

Durée : 1h51 / *Tout public*

Fred Blake alias Giovanni Manzoni, repenté de la mafia new-yorkaise sous protection du FBI, s'installe avec sa famille dans un petit village de Normandie...



**Mercredi 18h30 - Jeudi 21h - Vendredi 21h - Samedi 19h
Dimanche 18h15 - Lundi 14h et 21h**

UN CHÂTEAU EN ITALIE*

Comédie dramatique française de et avec Valeria Bruni-Tedeschi
Avec aussi Louis Garrel...

Durée : 1h44 / *Tout public*

Louise rencontre Nathan, ses rêves ressurgissent. C'est aussi l'histoire de son frère malade et de leur mère, d'un destin : celui d'une grande famille de la bourgeoisie industrielle italienne. L'histoire d'une famille qui se désagrège, d'un monde qui se termine et d'un amour qui commence.

"Valeria Bruni Tedeschi jongle habilement entre le récit tragique (...) et les scènes ultra-comiques." (Télérama)



**Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Samedi 16h45
Dimanche 21h - Lundi 16h15 - Mardi 14h**

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

2^e JOURNÉE LITTÉRAIRE 2^{ème} Edition

Samedi 30 Novembre 2013 à partir de 14h

Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch



Renseignements et inscriptions sur
www.mairie-neullyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16



Mairie de Neully-Plaisance - 6 rue du Général de gaulle - 93360 NEULLY-PLAISANCE